Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 28773

Intitulé

Expert(e) en politiques de formation (DU)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Dauphine	Université Paris-Dauphine

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

${\bf Convention}({\bf s}):$

Code(s) NSF:

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la responsable de formation occupe des focntions d'encadrement et de responsabilités.

Selon qu'il/elle exerce en entreprise ou au sein d'un organisme de formation, d'une collectivité locale ou encore dans un cabinet de consultant, les activités du/de la titulaire de la certification peuvent se diversifier, avec pour points communs les fonctions de conception, de mise en œuvre, de coordination et de pilotage des politiques et des dispositifs de formation.

1. – Au sein d'une entreprise ou d'une organisation, le/la responsable de la formation, opère dans le cadre de la politique ressources humaines définie par et avec la direction. Ses principales activités sont les suivantes :

Stratégie:

- · détermine les orientations de formation, conseille, accompagne les hiérarchies des différents services.
- · recense les demandes et analyse les besoins de formation, individuels et collectifs.
- · élabore et/ou valide le plan de formation répondant aux besoins de développent de compétences de l'organisation.
- · définit les objectifs et contenus du budget formation.

Ingénierie:

- · construit des dispositifs et parcours de développement des compétences.
- · élabore les cahiers des charges et rédige les appels d'offres
- · organise et coordonne l'ingénierie des dispositifs entre les différentes étapes de la formation et entre les acteurs.

Coordination:

- · communique sur le plan de formation auprès de la direction, du Comité d'Entreprise, des bénéficiaires concernés et assure le marketing interne des actions de formation.
- · gère les relations avec les partenaires publics
- · organise et pilote le suivi de la mise en œuvre du plan de formation sur les plans financier, administratif, en respectant le cadre législatif et réglementaire.

Organisation:

- · anime l'équipe de formateurs internes et externes.
- · conçoit et coordonne la mise en œuvre des process en matière de suivi et d'évaluation des résultats de la formation au niveau pédagogique, organisationnelle et économique.
- · assure la veille technologique, fonctionnelle, juridique et réglementaire concernant en particulier les modifications des lois et décrets sur la formation professionnelle.
- 2. Au sein d'un organisme de formation ou d'un cabinet conseil, le responsable de l'organisme ou d'une activité, en tant que chef de projet ou consultant :

Stratégie:

- · analyse les demandes et les besoins de formation des sociétés clientes en tenant compte du contexte économique, juridique, politique, institutionnel, et des besoins en compétence.
- · répond aux appels d'offres.
- · développe une activité de prospection auprès des entreprises et des organisations.

Ingénierie :

- · propose les dispositifs de professionnalisation et de développement des compétences adaptés,
- · met en œuvre les dispositifs, veille à la qualité des contenus et des méthodes, évalue l'efficacité de la formation et l'adéquation aux besoins et attentes.

Organisation et coordination :

- · anime l'équipe de formateurs internes et externes et développe un réseau de compétences.
- \cdot assure la veille sur l'évolution des pratiques et des outils de formation.
- · gère les relations avec les partenaires publics
- 3. Au sein d'un OPCA ou d'un autre organisme de financement, le responsable d'un service ou du développement et conseil en entreprise.
- · conseille les entreprises en matière de politique de formation.
- · analyse la demande et les besoins de formation des entreprises adhérentes.
- · établit les diagnostics RH et compétences des entreprises.
- · propose et met en œuvre des dispositifs de professionnalisation en partenariat avec des organismes de formation.

- · met en œuvre la politique de branche en matière de financement de la formation des entreprises adhérentes.
 - 4 blocs de compétences composent la certification. Le titulaire est capable de :
- Bloc 1 : Conduite d'une politique de formation

Bloc 2 : Ingénierie de formation

Bloc 3: Pilotage de la formation

Bloc 4 : Développement des compétences, veille et prospective des métiers

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la responsable formation exerce dans des entreprises de taille importante et moyenne dans des secteurs d'activités variées : banque, industrie, télécommunication

Il/elle peut également exercer dans des organismes de formation ou de conseil de taille très variée ainsi qu'au sein des branches professionnelles, des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés).

Le secteur public emploie également des responsables formation en collectivités territoriales ou au sein des grandes directions nationales (ministères, établissements publics)

Responsable de formation, responsable ressources humaines, responsable développement des compétences en entreprise

Responsable de formation des collectivités locales et territoriales et des administrations

Responsable de service des organismes de formation publics ou privés dont l'AFPA

Responsable des OPCA

Consultant/e en formation

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1502 : Développement des ressources humaines

<u>K2101</u>: Conseil en formation<u>K2102</u>: Coordination pédagogique<u>K2111</u>: Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations se présentent sous la forme d'une production de vidéo, d'études de cas, de contrôles continus. L'évaluation finale se déroule devant un jury auprès duquel les participants/tes soutiennent leur projet professionnel.

Les compétences visées sont articulées autour des composantes suivantes :

Analyse de l'organisation

Diagnostic de gestion des emplois et des compétences

Plan de formation

Dispositif de formation

Tableaux de bord

Profil de réseau social

Conduite de projet

Les 4 blocs de compétences acquis constituent la totalité de la certification. Chaque Bloc de compétence peut être acquis séparément.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	Descriptif: Intégrer les évolutions du système français de la formation Analyser l'organisation d'un point de vue stratégique, sociologique. Définir les priorités de la formation en fonction des enjeux stratégiques de l'organisation. Diagnostiquer la démarche de gestion des emplois et des compétences existante. Construire le plan de formation et le présenter Elaborer le budget en fonction du plan Etre force de conviction : Communiquer, Synthétiser, Argumenter, Convaincre Modalité d'évaluation : production d'une vidéo explicitant la mise en place d'une politique de formation, Un certificat sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du Bloc 1 conduite d'une politique de formation

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de	Descriptif:
la fiche n° 28773 - Ingénierie	•Construire un parcours de formation en respectant le processus de
de formation	l'ingénierie de formation
	•Valider la cohérence entre les objectifs pédagogiques et les
	méthodes contenus et outils choisis
	•Construire et piloter un dispositif de formation.
	Modalités d'évaluation :
	Etablir un diagnostic critique d'un dispositif de formation ; Proposer
	et mettre en place un dispositif de formation à partir d'un cahier des
	charges ;
	Un certificat sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la
	validation du Bloc 2 Ingénierie de formation
Bloc de compétence n°3 de	Descriptif:
la fiche n° 28773 - Pilotage	•Réaliser un contrôle de gestion sur le périmètre de son activité
de la formation	Déterminer des indicateurs pertinents en tenant compte des
	critères de validité et de fiabilité des indicateurs, et en mettant en
	évidence les informations pertinentes pour les parties prenantes
	•Utiliser les dispositifs de gestion de parcours et contenus de
	formation à distance (LCMS)
	• Utiliser un SIRH
	Piloter un projet : méthodes et outils de la conduite de projet
	• Manager, organiser, encourager, motiver, évaluer ses
	collaborateurs
	Modalités d'évaluation :
	construire le tableau de bord de la fonction formation à partir de
	deux cas
	Un certificat sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la
	validation du Bloc 3 Pilotage de la formation
Bloc de compétence n°4 de	Descriptif:
la fiche n° 28773 -	•Analyser le contexte de l'organisation pour en déduire les enjeux
Développement des	de la formation et de développement des compétences
compétences, veille et	Conduire des entretiens semi-directifs, Analyser les données
prospective des métiers	empiriques issues des entretiens Formuler des préconisations,
	Argumenter, convaincre, prendre du recul.
	• Etablir une définition commune et opératoire de la compétence et
	de ses composantes
	•Animer un groupe de travail en charge de la formulation des
	compétences, Construire les référentiels de compétence
	 Participer à une communauté virtuelle, Faire sa veille en utilisant des medias sociaux et des outils de curation
	•Contribuer à un Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs via une
	communauté virtuelle
	Modalité d'évaluation :
	Conduire une étude de faisabilité d'un projet de développement de
	la formation au sein d'une organisation, Produire des référentiels de
	compétences et de formation, Contribuer à la communauté virtuelle
	d'acteurs de formation
	Un certificat décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de
	la validation du Bloc 4 développement des compétences, veille et
	prospective des métiers
	prospective des meders

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président (e)titulaire de Dauphine, 2 responsables formation salariés/es d'organismes de formation, 2 directeurs (trices)de formation employeurs/euses
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Président (e)titulaire de Dauphine, 2 responsables formation salariés/es d'organismes de formation, 2 directeurs (trices)de formation employeurs/euses
En contrat de professionnalisation	Х		idem
Par candidature individuelle	Х		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X		Président(e) directeur (rice)ou responsable d'un organisme de formation, 2 responsables formation salariés/es, 1 directeur(trice) formation employeur/euse, 1 enseignant/e titulaire de Dauphine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

cessible en Polynésie Française	Х

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert(e) en politiques de formation (DU)" avec effet au 12 juin 2012, jusqu'au 05 août 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Nombre de certifiés/es par promotion

Promotion 1:18

Promotion 2:14

Promotion 3:18

Promotion 4:19

Promotion 5:15

Autres sources d'information :

http://www.management-formation.dauphine.fr/

http://www.management-formation.dauphine.fr/

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Dauphine : Île-de-France - Paris (75) []

Université Paris-Dauphine

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny

75775 Paris Cedex 16

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris-Dauphine - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 Paris Cedex 16

Historique de la certification :